

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tabelle 4. Teneur en carbonate de chaux et valeurs pH de quelques profils de sols, dans la zone de la mollasse aquitanienne et du glaciaire alpin; forêts communales de Couvet.

Profil N°	Profondeur du sol em.	CaCO <sub>3</sub>	pH
166, Div. I, 11 . . .	0— 2	8,0	5,64
	2— 10	0,0	4,77
	20— 30	0,0	5,30
	40— 50	0,0	5,74
	100—110	58,5	8,23
177a, Div. I, 6 . . .	0— 5	0,0	6,62
	5— 15	0,0	6,08

Dans le profil 166, le carbonate de chaux est complètement lessivé jusqu'à une profondeur de plus de 50 cm. La plus petite valeur de pH fut mesurée immédiatement sous la couche superficielle. Cet abaissement de la valeur du pH est un signe certain du début du lessivage des sesquioxides ( $Al_2O_3 + Fe_2O_3$ ). Dans le profil 177a, la valeur du pH, entre 5 et 15 cm de profondeur, est également inférieure à celle de la couche superficielle. Dans la zone plus pauvre en CaCO<sub>3</sub> de la mollasse et du glaciaire alpin, le type de sol est celui de *la terre brune faiblement podzolique*. Sur ces sols, le danger de l'acidification et, par conséquent, de la formation d'humus brut est beaucoup plus grand que pour les sols du type Rendzina. Les peuplements mélangés, étagés, constituent le meilleur moyen préventif contre une telle dégradation du sol.

La carte géologique nous montre, dans la forêt communale de Couvet, entre la zone de la mollasse recouverte de moraine et les couches calcaires apparaissant à la partie supérieure, une zone allongée parallèle au versant de la montagne et recouverte *d'éboulis*. C'est dans cette zone que furent relevés les profils 175a, 175 et 174. Les pierres et les blocs calcaires donnent un aspect variable à ces profils. Cependant, en considérant le contenu élevé en carbonate de chaux de ces sols, nous devons les ranger dans le type des « sols carbonatés humiques », comme les autres sols sur fond calcaire des forêts de Couvet et de Boveresse.

(Traduit par Ch. Hadorn.) *H. Arthur Meyer*. ingénieur forestier.

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Institut fédéral de recherches forestières.** Les journaux nous ont appris la démission de M. le Dr *Ph. Flury* de ses fonctions d'adjoint à la direction de cet institut où il a exercé, depuis sa création, en

1888, la plus fructueuse activité. Notre journal a rappelé, dans son cahier de janvier 1932, les nombreux mérites de ce savant sylviculteur.

Le choix du successeur du démissionnaire, par le Conseil fédéral, n'ayant pas encore eu lieu, nous reviendrons, dans le prochain cahier, sur les modifications dans le personnel auxquelles cette démission donnera vraisemblablement lieu.

### Cantons.

**Vaud.** *Assemblée générale de la Société vaudoise de sylviculture*, le 17 février, à Lausanne. — Notre président, M. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, se réjouit de constater une participation très nombreuse et l'attribue à l'actualité des sujets des deux conférences portées à l'ordre du jour, qui traitent de la brûlante question du bois de feu. Il dit combien la présence de M. E. Chuard, ancien conseiller fédéral, honore notre société; son assiduité à fréquenter nos assemblées prouve tout l'intérêt qu'il porte à l'activité des forestiers.

M. Bornand se félicite de l'attrait qu'exerce le canton de Vaud sur les sylviculteurs de France et des cantons voisins, dont les délégations se font chaque année plus nombreuses. Il salue particulièrement la présence de MM. Prieur, Coffin, Blanc et Jobez, qui maintiennent ainsi les cordiales relations établies entre les forestiers des deux pays, au cours des excursions et des assemblées précédentes. M. Muret, chef du Service des forêts, et M. Petitmermet, inspecteur général des forêts à Berne, assurent, par leur présence, le contact nécessaire à une collaboration fructueuse de l'administration et de notre société.

Le président prie ensuite l'assemblée de se lever et d'accorder une pensée à la mémoire des membres décédé durant le dernier exercice: MM. Grenier, Vulliémoz, Badel, Bæchler, de Mestral et Morex.

Le rapport de gestion, les comptes et le budget sont admis sans discussion. L'effectif de la société marque une légère diminution depuis quelques années; le boni du dernier exercice est de 1010 fr. et le déficit prévu au budget 1934 de 75 fr.; une proposition de M. Aubert, inspecteur forestier à Rolle, demandant la création d'un prix de sylviculture à l'école d'agriculture de Marcellin, a été admise : c'est un pas de plus vers la vulgarisation des questions sylvicoles.

M. Grivaz, inspecteur forestier à Lausanne, présente le projet de course d'été. Les participants iront visiter les taillis en conversion de Pampigny, la forêt particulière de Fermers et la forêt cantonale du Mont Chaubert. En un appel, dont nous nous plaisons à relever le lyrisme, M. Gut, inspecteur forestier à Aigle, sollicite habilement l'aide morale et pécuniaire de la société pour conserver le plus longtemps possible un chêne magnifique, « le plus beau de la Plaine du Rhône ». Le comité prend sur lui de doser cette aide à double action.

Le chermès cortical du sapin (*Dreyfusia nusslini*) cause des dégâts importants dans les rajeunissements du sapin blanc des forêts du pied

du Jura. Ainsi en témoigne M. *Graff*, inspecteur forestier à Lausanne, qui demande l'opinion de M. *Barbey*, entomologiste, sur les moyens propres à combattre cette épidémie. Il est difficile de faire un diagnostic sans examen du patient et de porter remède à un mal dont on ignore la gravité ! M. *Barbey* indique un procédé chimique assez onéreux : aspersion à la nicotine, ou produit similaire, et un procédé sylvicole : pratiquer des trouées avant la sève et replanter en hêtre.

Le président donne ensuite la parole à M. G. *Winkelmann*, directeur de l'Office forestier central à Soleure, qui avait accepté de parler de ce sujet : « *Perspectives d'avenir pour l'utilisation de nos bois de feu.* »

Avant d'envisager l'avenir, un avenir rapproché, interrogeons le passé et examinons le présent ! Le passé peut être rappelé par la statistique, souvent insuffisante à nous montrer l'évolution de la production de nos forêts, tant en qualité qu'en quantité, et celle de la consommation suisse en matière ligneuse.

Le sylviculteur soucieux d'améliorer le rendement de la forêt cherche à augmenter la proportion du bois de service dans les exploitations. Il y est parvenu, en Suisse, si l'on constate que, depuis peu, le bois de feu n'est plus, quantitativement, le produit principal de la forêt suisse, alors qu'en 1907, l'Inspection fédérale relevait que les  $\frac{3}{4}$  des produits exploités étaient vendus comme bois de feu. Cette tendance à la plus grande production de bois de service d'un meilleur rendement, qui se justifiait par la crainte d'une pénurie du bois, est logique et rationnelle; mais elle a été souvent le but trop exclusif de maints forestiers qui, considérant le bois de feu comme un produit accessoire, à rendement faible, ont négligé d'améliorer son rendement par tous les moyens susceptibles d'en augmenter l'écoulement et l'emploi.

Or, la production du bois de feu est liée de façon indissoluble à celle du bois de service et ne peut, indépendamment de la production de celui-ci, s'adapter aux besoins de la consommation, dont nous allons examiner l'évolution.

En 1902 déjà, constatant l'emploi toujours plus grand du charbon comme combustible, sous forme solide ou gazeuse, l'Inspection fédérale des forêts parle d'une « décroissance de la consommation générale du bois de feu. » Depuis lors, au charbon et au gaz, se sont ajoutés l'électricité et l'huile lourde dans la liste des concurrents du bois de feu. Considérant le succès croissant de ces combustibles, dans les installations modernes de chauffage depuis un quart de siècle, il serait logique de conclure à une diminution de la consommation du bois de feu plus accentuée qu'en 1902.

Mais la statistique contredit la logique et prouve que la consommation du bois de feu n'a cessé d'augmenter jusqu'en 1924 et reste, actuellement encore, supérieure à celle d'avant-guerre, grâce à l'ac-

croissement de la population et à son plus grand besoin de confort, qui ont stimulé la consommation de tous les combustibles, y compris le bois de feu.

Par la méthode inductive, souvent dangereuse en matière statistique, mais en considérant des facteurs différents, MM. Bavier et Winkelmann trouvent une concordance remarquable dans le développement de la consommation du bois de feu pendant les périodes envisagées : il correspond, semble-t-il, à la réalité. (A suivre.)

**Soleure.** *Le rapport annuel sur la gestion forestière, pendant l'exercice 1933*, vient de paraître. Comme ses prédecesseurs, il est riche en indications statistiques et autres, d'un réel intérêt documentaire.

A vrai dire, celles concernant la protection des forêts n'ont rien de réjouissant. Parasites végétaux et animaux ont, en 1933, exercé une malfaissance pire que jamais. *Le chermès du sapin blanc* est apparu dans tous les arrondissements; il y eut recrudescence des dégâts causés par le *némate de l'épicéa*, installé depuis longtemps dans de nombreuses pessières de ce canton. Les weymouths ont eu passablement à souffrir de la *rouille vésiculaire*, tandis que le *Cenangium abietis* — un parasite de nos résineux indigènes — s'est attaqué à une pessière de 60 ans, à Biezwil, ce qui a nécessité, en mars, une coupe forcée de 150 m<sup>3</sup>.

Les *exploitations* dans les forêts communales se sont élevées à 5,4 m<sup>3</sup> par ha (1932 : 5,1 m<sup>3</sup>), équivalant à un rendement brut total de 124 fr. par ha (1932 : 116 fr.), ou de 23 fr. par m<sup>3</sup> exploité.

Qu'en a-t-il été de la proportion, dans ce volume exploité, entre bois de service et bois de feu ? Voici les indications contenues au rapport, en ce qui concerne les coupes principales :

	bois de service	bois de feu	ramilles
3 communes à gérance technique . . . .	55 % (1932 : 39 %)	39 (54 %)	6 %
autres communes . . .	39 % (1932 : 32 %)	48 (54 %)	13 %

Il y a donc eu amélioration à ce sujet, qui provient sans doute d'une utilisation plus judicieuse des bois employés jusqu'ici comme bois à brûler.

Dans ce canton, l'importance des « gaubes », ou bois distribués aux bourgeois, est encore grande. Qu'on en juge plutôt : en 1933, la valeur des bois ainsi répartis entre bourgeois a comporté 1.186.000 fr., alors que celle des bois vendus n'a pas dépassé 1.460.000 fr. La valeur moyenne de la gaube a été de 82 fr.

Soleure est le canton dans lequel les *caisses forestières de réserve*, cette institution dont l'utilité s'avère toujours plus évidente, ont pris leur plus beau développement. Ainsi que c'était à prévoir, pendant cette période de crise sur le marché des bois, le montant de ces

caisses communales a diminué. De 5.521.000 fr., au 31 octobre 1932, il est descendu à 5.309.000 fr. au 31 octobre 1933. On y a donc puisé une somme de plus de 200.000 fr. Ainsi faisant, il a été possible de limiter sensiblement les exploitations, ce qui, en pareil cas, est dans la logique des choses.

H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**E. Hess. Schneaprofile** (*Profils de la neige*). Une plaquette de 17 p., avec 4 planches hors texte et 3 profils dans le texte. Impr. : Aschmann & Scheller S. A., à Zurich.

Il s'agit là du tiré à part d'un article paru dans le « Jahrbuch 1933 » du Skiverband Suisse.

L'auteur nous apprend que, durant l'hiver 1931, une maison de sport allemande a lancé dans le commerce une « pendule avalanche », ayant la propriété de permettre aux skieurs de déterminer, avec facilité, si une pente enneigée ou exposée ou non au danger d'avalanche. On imagine facilement, étant donnée la grande vogue actuelle du beau sport hivernal du ski, combien serait précieux un instrument qui posséderait une propriété aussi enviable.

Mais, en somme, cette « Lawinenuhr » ne permet de déterminer que le degré de déclivité d'une pente enneigée et rien de plus. Et si son inventeur part de l'idée que tout danger d'avalanche est écarté dès que la pente est inférieure à 25° (47%), c'est qu'il simplifie par trop le problème à résoudre.

En réalité, la question est autrement complexe. Les facteurs qui entrent en cause sont nombreux. Le degré de déclivité n'est pas même le premier en importance. Il faut compter encore avec la consistance de la couche de neige et l'état de soudure des couches dont elle est composée, choses qui, à leur tour, sont dans une étroite dépendance des variations de la température de l'air et du sol. C'est encore le poids de la neige, lequel peut varier de 50 (neige fraîche, sèche) à 800 kg par mètre cube.

Tant et si bien, qu'après avoir étudié les nombreuses faces du problème, M. Hess arrive à cette conclusion, bien justifiée : « au lieu de parler de places exposées au danger d'avalanche, il serait plus logique de distinguer surtout entre neige dangereuse (exposée au décrochement de l'avalanche) et celle qui ne l'est pas, grâce à son homogénéité et à sa consistance.

On sait toute l'importance que possèdent ces questions en Suisse, où de nombreux forestiers doivent collaborer aux travaux de défense contre l'avalanche. Leur étude en a grandement progressé depuis quelques années. L'excellent article ci-dessus en popularise d'autant mieux quelques-uns des résultats les plus récents qu'il est illustré de belles photographies prises par M. Eugster, inspecteur forestier à Brigue — un des spécialistes les plus compétents en ces matières — et qui sont fort suggestives.

H. B.